

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la septième (7^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-cinquième (55^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 15 avril 2025, à 17 h 30, à la salle André-Surprenant.

Présents :	Jean-François Bergeron Caroline Boyer Marie-Christine Busque Pier-Luc Chayer Précillya Godbout Hébert Nathalie Honoré Alain Jutras Julie Lamonde Steeve Lavoie Carmen-Gloria Sanchez Isabelle Sauvé Patricia Tremblay Yves Zogo Ndzana	
Invités :	Alain Aubuchon, directeur Ando Ballaman, gestionnaire administratif Julie-Pier Bégin, analyste-conseil spécialisée en affaires juridiques Karine Gauthier, adjointe Stéphane Gauthier, directeur Chantal Henri, directrice Mathilde Loiselle Davidson, vice- présidente Stéphane Marcoux, directeur Hugo Morissette, directeur Cristina Telcian, directrice	Direction de la vie étudiante Direction générale Secrétariat général et affaires juridiques Secrétariat général et affaires juridiques Direction de la formation continue, services aux entreprises et international Direction des ressources humaines Commission des études Direction des ressources matérielles Direction des communications et des ressources informationnelles Direction des finances et de l'approvisionnement
Excusés :	Adel El Zaïm Camélee Boisvert-Labelle Nadine Le Gal France Pouliot	

Absent : Daniel Bourdon

Secrétaire : Diane Bournival, secrétaire générale Secrétariat général et affaires juridiques

07.01 Adoption de l'ordre du jour

Carmen-Gloria Sanchez, la présidente, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare, après avoir constaté le quorum, l'assemblée ouverte à 17 h 30. Avant l'adoption de l'ordre du jour, la présidente demande aux membres s'ils ont des modifications ou ajouts à proposer à celui-ci.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
07.01	Adoption de l'ordre du jour	3
07.02	Déclaration de conflit d'intérêts des membres	
07.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 mars 2025	2
07.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 mars 2025	
07.05	Examen du procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 14 mars 2025	5
07.06	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	5
07.07	Rapport de la commission des études tenue le 2 avril 2025 (invitée : Mathilde Loïselle Davidson)	5
07.08	Résolution – Budget du fonds des investissements pour l'année 2025-2026	20
07.09	Résolution – Cahier de programme de l'attestation d'études collégiales en <i>Techniques d'éducation à l'enfance</i>	5
07.10	Informations et divers : <ul style="list-style-type: none"> - Avis de motion pour les règlements suivants : <ul style="list-style-type: none"> o <i>Règlement sur les activités d'approvisionnement (n° 7)</i> o <i>Règlement de gestion financière (n° 8)</i> o <i>Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement (n° 17)</i> - Fondation du Cégep de Saint-Jérôme et Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier 	5
07.11	Levée de la séance	

Patricia Tremblay, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 18 avril 2025, et ce, avec l'ajout proposé. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.02 Déclaration de conflit d'intérêts des membres

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

07.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 mars 2025

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Caroline Boyer fait valoir que l'on pourrait faire mention au point 06.11 de la richesse des échanges qui ont eu lieu lors de la dernière séance du conseil d'administration. Il est proposé d'ajouter la phrase suivante : « Les administratrices et administrateurs ont de riches discussions, notamment quant aux besoins des personnes immigrantes qui veulent obtenir un diplôme d'études québécois et accéder rapidement au marché du travail, au retour aux études, à l'âge des personnes étudiantes à l'AEC et à la similarité de l'AEC avec le DEC en Techniques d'éducation à l'enfance. »

Isabelle Sauvé, appuyée par Précillya Godbout Hébert, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 mars 2025, et ce, avec l'ajout proposé. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

07.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 18 mars 2025

Un suivi est apporté au point suivant :

06.17 Information – Contraintes gouvernementales

- Niveaux d'investissement en infrastructure et agrandissement du pavillon F : une confirmation verbale de personnes représentant le gouvernement a été reçue. La confirmation officielle, qui devrait être publiée bientôt par le ministère de l'Enseignement supérieur, permettra d'aller de l'avant avec le projet d'agrandissement du pavillon F, dans le respect de l'échéancier. Celui-ci prévoit une relocalisation temporaire en 2026, puis la réalisation des travaux pour une période d'environ deux (2) ans.

07.05 Examen du procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 14 mars 2025

Aucun point n'est soulevé.

07.06 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études

➤ **Présidence**

La présidente a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des rencontres et à des comités internes :

- Comité exécutif;
- Rencontre statutaire avec Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme.

➤ **Direction générale**

La directrice générale a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :

- Conseil d'administration et comité de gouvernance et d'éthique de Bibliothèque et Archives nationales;
- Conseils d'administration des Habitations Rivière-du-Nord;
- Conseil d'administration extraordinaire de l'Institut du véhicule innovant;
- Conseil d'administration de la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier;
- Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme.

Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :

- Rencontres statutaires avec M^{me} Marie Montpetit, présidente-directrice générale;
- Entrevues pour le poste de direction des affaires internationales;
- Rencontre avec M^{me} Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur;
- DG info;
- Présidence d'une séance du Comité directeur.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Rencontres statutaires du Pôle de Mirabel de la zone d'innovation en aérospatiale du Québec : Espace Aéro;
- Rencontre avec M^{me} Hélène Bailleu, directrice générale du Cégep Édouard-Montpetit et de l'École nationale d'aérotechnique;
- Rencontre avec MM. Mickael Millet, chef de département Technique de commercialisation, et Thierry Tabellion, directeur adjoint, internationalisation de l'Institut universitaire de technologie du Havre (France);
- Rencontre avec M. Vincent Rousson, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
- Rencontre avec M. Philippe Nasr, directeur général du Collège Lionel-Groulx;

- Rencontre avec MM. Rémi Barbeau et Marc-Antoine Lachance, candidats aux prochaines élections municipales de la Ville de Saint-Jérôme sous la bannière du Mouvement jérômien;
- Rencontre avec MM. Stéphane Fournal et Nicolas Perrein, respectivement directeur général et coordonnateur des projets et partenariats internationaux de l'Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne (France);
- Discussion entre les institutions membres du Centre de formation innovant (CFI) et M. François Philippe Champagne, ministre des Finances du Canada, ainsi que M. Tim Watchorn, candidat libéral dans Pays-d'en-Haut;
- Rencontre avec M. Robby Desjardins, conseiller politique au cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Pascale Déry;
- Rencontre avec M. Robert Olivier, président de la Fondation du Centre Jacques Cartier;
- Rencontre avec M. François Bilodeau, conseiller politique au cabinet du ministre délégué à l'Économie, M. Christophe Skeete;
- Dîner de représentation avec M. Stephan Tremblay, président de la Chambre de commerce et d'industrie Rivière-du-Nord;
- Rencontre avec M. Sébastien Tardif, directeur général du Centre de services scolaire des Laurentides, ainsi que M^{mes} Patricia Tremblay et Catherine Ricard, respectivement, directrice des études du Cégep des Saint-Jérôme et directrice du Centre collégial de Mont-Tremblant;
- Rencontre avec M. Marc-Antoine Lachance, ancien président du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme.

Participation à des comités internes :

- Rencontres hebdomadaires et mensuelle du personnel d'encadrement;
- Comités de direction;
- Comité d'audit et des finances;
- Comité de la sécurité de l'information;
- Comité de gestion des risques reliés à la recherche;
- Comité directeur de la recherche;
- Comité de perfectionnement des cadres;
- Comité exécutif.

Participation à des rencontres diverses :

- Rencontre statutaire avec les syndicats du personnel de soutien, professionnel et enseignant concernant la situation budgétaire du Québec : niveaux d'investissement, gel de recrutement et heures rémunérées;
- Comité consultatif sur la révision du Plan des mesures d'urgence;
- Rencontre statutaire avec M^{me} Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre de session avec les membres de l'exécutif et de la permanence de l'Association générale étudiante du Cégep de Saint-Jérôme.

Participation à des événements :

- Souper-spectacle de Mario Calliari au profit de la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier;

- Dévoilement d'une annonce commune de la Fondation André-Boudreau et de la Fondation du Centre jeunesse des Laurentides;
- Conférence de presse de La Hutte pour l'annonce de la phase 2 d'un projet.

➤ **Direction des études**

Patricia Tremblay attire l'attention des membres du conseil sur les événements suivants figurant dans son rapport :

- Rencontre avec la MRC des Laurentides et la Corporation de développement économique concernant le projet de Campus connecté, qui vise à offrir aux personnes étudiantes éloignées l'accès à distance à un espace de socialisation et de service.
- Discussions avec l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec (ITHQ) portant sur la poursuite du partenariat à l'égard du programme *Techniques de gestion hôtelière* offert à Mont-Tremblant;
- Rencontre annuelle avec le Centre de services scolaire des Laurentides pour discuter de différents projets et offres de services. Le sujet de l'intelligence artificielle a été abordé et les représentants du Collège ont été surpris d'apprendre qu'aucune balise n'a encore été imposée par le ministère de l'Éducation du Québec;
- Accueil de deux (2) délégations françaises afin de créer des partenariats en mobilité et pour stages à l'international.

La directrice des études a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :

- Commission des affaires pédagogiques (CAP);
- COMIX spécial des affaires matérielles et financières sur le financement des cours d'été;
- COMIX des affaires matérielles et financières sur les orientations budgétaires 2025-2026.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Suivi du projet Campus connecté de la Corporation de développement économique (CDE) de la MRC des Laurentides;
- Rencontre de mise à jour de l'entente avec l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec (ITHQ);
- Formation sur les annexes budgétaires et la gestion des certifications de crédit avec le comité de direction du Cégep Gérard-Godin;
- Rencontre entre les directions du Centre de services scolaire des Laurentides, du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Tremblant;
- Accueil de la délégation de l'Institut universitaire de technologie (IUT) du Havre, Normandie;
- Accueil de la délégation de l'Institut Régional du Travail Social (IRST) de Champagne-Ardenne, France.

Participation à des rencontres et à des comités internes :

- Rencontre d'accueil avec Geneviève Brouillard | Centre du développement des composites du Québec (CDCQ);
- Rencontres sur la révision de l'entente locale sur le *Règlement de la commission des études* (n° 15);
- Rencontres visant à clarifier l'article 10-1.11 sur les partenariats;
- Rencontres visant à clarifier l'annexe VII-3 sur la consultation pour les projets de programmes comportant de l'enseignement à distance;
- Rencontres d'évaluation de la gestion de la contribution de certaines directions adjointes des études;
- Rencontres de suivi sur le fonds des investissements (fonds 2);
- Rencontres sur les certifications de crédit – budget du fonds de fonctionnement 2025-2026;
- Groupe de travail sur l'intelligence artificielle;
- Rencontres du comité de révision de la *Politique du calendrier scolaire*;
- Rencontre préparatoire à la présentation au conseil d'administration du parcours d'une personne étudiante;
- Rencontre de coaching sur l'agilité organisationnelle;
- Cellule de leadership – Sécurisation culturelle autochtone;
- Rencontre mensuelle du personnel d'encadrement;
- Commission des études;
- Rencontre de travail sur la transformation du numérique;
- Rencontres du comité Cérémonie de remise des diplômes;
- Visite de l'Aréna Rivière-du-Nord, lieu choisi pour la tenue de la « Cérémonie de remise des diplômes »;
- Comité de gouvernance du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);
- Comités de direction;
- Régie des études;
- Comités exécutifs;
- Rencontre sur le projet d'agrandissement du pavillon F;
- Rencontre préparatoire du conseil d'administration.

Entrevues et participation à des événements :

- Souper-spectacle de la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier;
- Soirée pour le Théâtre Gilles-Vigneault (TGV).

07.07 Rapport de la commission des études tenue le 2 avril 2025

Mathilde Loiselle Davidson mentionne que la commission des études s'est de nouveau penchée sur le cahier de programme de l'attestation d'études collégiales en *Techniques d'éducation à l'enfance* et a maintenu son avis défavorable à la suite du vote de ses membres.

07.08 Résolution – Budget du fonds des investissements pour l'année 2025-2026

Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, et Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles, présentent ensemble le budget du fonds des investissements pour l'année 2025-2026. La gestion financière du Collège se divise en deux (2) fonds, qui sont communément appelés « fonds 1 » pour le fonds de fonctionnement et « fonds 2 » pour celui des investissements.

Cette année, l'élaboration du budget a été complexifiée par de nombreux changements imposés par le ministère de l'Enseignement supérieur. Le Collège doit maintenant composer avec des années financières distinctes, soit du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 pour le fonds 2 et du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 pour le fonds 1. De plus, la méthode de comptabilisation selon deux (2) niveaux d'investissement a été introduite, dont un pour les infrastructures mobilières et immobilières et un autre pour les ressources informationnelles. Il est dorénavant interdit de reporter les soldes aux années futures, ce qui empêche le Collège de prévoir des réserves en cas d'urgence. Tout fonds prévu pour une dépense qui n'est pas engagée au 31 mars disparaît. Globalement, les prévisions de financement du gouvernement, par niveaux d'investissement, sont à la baisse pour les trois (3) prochaines années.

Dans ce contexte particulier, le Collège accorde la priorité aux projets en fonction de la gestion des risques : interruption de services, enjeux de santé et sécurité des personnes et intégrité du bâtiment. Pour les ressources informationnelles, la priorisation a été guidée par la nécessité de se conformer aux exigences en matière de sécurité de l'information. Le budget présenté est déficitaire, car il inclut la démolition des bâtiments acquis en prévision de l'agrandissement du pavillon F. Toutefois, la réception de la lettre confirmant le financement des travaux permettrait de changer ce résultat.

CONSIDÉRANT que les consultations permettant de déterminer le budget des investissements 2025-2026 (le budget) ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que l'année financière pour le fonds des investissements sera dorénavant du 1^{er} avril au 31 mars;

CONSIDÉRANT que depuis juillet 2024, le ministère de l'Enseignement supérieur (« MES ») a mis en place deux niveaux d'investissement, un pour les infrastructures et un pour les ressources informationnelles;

CONSIDÉRANT que le niveau d'investissement des infrastructures regroupe les allocations qui antérieurement portaient l'appellation de « Réfection, Transformation, Déficit de maintien des actifs » et « MAOB » pour mobilier, appareillage et outillage, informatique et bibliothèque;

CONSIDÉRANT que le niveau d'investissement des ressources informationnelles regroupe les allocations qui étaient nommées « Plan d'acquisition numérique », « Acquisition d'équipements numériques, Sécurité de l'information, Infrastructures de télécommunications » et « MAOB-RI » (mobilier, appareillage et outillage, informatique et bibliothèque);

CONSIDÉRANT que les deux niveaux d'investissement pourraient inclure des projets spécifiques en maintien des actifs ou en bonification;

CONSIDÉRANT que le projet majeur ne fait pas partie du niveau d'investissement des infrastructures, car il est géré par la Société québécoise des infrastructures (SQI);

CONSIDÉRANT que pour l'exercice 2025-2026 (1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026), le niveau d'investissement préliminaire pour les infrastructures sera minimalement de 2 670 243 \$ et le niveau d'investissement préliminaire pour les ressources informationnelles sera minimalement de 1 054 600 \$, pour un budget de 3 724 843 \$;

CONSIDÉRANT que le budget soumis pour approbation est le suivant :

- 3 360 796 \$ pour les infrastructures immobilières (Réfection, Transformation, Déficit de maintien des actifs);
- 893 924 \$ pour le parc mobilier MAOB
- 531 303 \$ pour les ressources informationnelles;
- 523 297 \$ pour le MAOB-RI; et
- 644 635 \$ provenant des autres sources de financement propres au cégep;

CONSIDÉRANT que le budget total présenté est de 5 953 955 \$, soit un dépassement de 1 584 477 \$ des niveaux d'investissement minimaux transmis jusqu'à cette date au Collège;

CONSIDÉRANT que le budget a été soumis au comité d'audit et des finances pour analyse, lors de sa réunion tenue le 7 avril 2025, et qu'il a alors adopté à l'unanimité, une résolution recommandant au conseil d'administration d'adopter le budget des investissements couvrant la période allant du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026;

CONSIDÉRANT que le budget du fonds des investissements 2025-2026 est présenté par Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, et par Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles.

Pier-Luc Chayer, appuyé par Marie-Christine Busque, propose :

« d'adopter le budget des investissements 2025-2026 (1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026), et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement et par la Direction des ressources matérielles. »

CA 45 (2024-2025)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Patricia Tremblay souligne la compréhension dont ont fait preuve les coordinations de programmes à l'égard de cette priorisation des projets et remercie l'ensemble des équipes sollicitées pour le travail effectué.

07.09 Résolution – Cahier de programme de l'attestation d'études collégiales en *Techniques d'éducation à l'enfance*

Un retour est fait sur la commission des études et l'avis défavorable demeuré inchangé. Patricia Tremblay précise que d'autres discussions et échanges ont eu lieu et que la similarité

de l'AEC avec le DEC semble être le principal enjeu. Le résultat du vote a été différent en ce sens que plus de votes favorables ont été recueillis.

Jean-François Bergeron s'interroge quant à l'application de l'article 11 du *Règlement de la commission des études* (n° 15). Étant absent lors de la dernière séance, il n'a pas assisté aux échanges et délibérations qui ont eu lieu. Sachant que la commission des études maintient son avis défavorable, il souhaiterait que les membres du conseil prennent position et que ce point devienne un point de décision, plutôt qu'un point d'information. Diane Bournival, secrétaire générale, mentionne que l'article 11, présent depuis l'adoption du Règlement n° 15, n'est pas des plus limpides et qu'une modification à l'ordre du jour est possible si les membres y consentent.

Les membres présents acceptent et le point 07.09 devient Résolution – Cahier de programme de l'attestation d'études collégiales en *Techniques d'éducation à l'enfance*.

Des délibérations reprennent sur les points discutés lors de la dernière séance du conseil d'administration.

POINTS PRIS EN CONSIDÉRATION :

- Le profil des personnes inscrites à une AEC, soit l'âge, le bagage professionnel diversifié et la vie familiale, diffère de celui des personnes inscrites au DEC.
- Vu la pénurie de main-d'œuvre au sein de cette profession, l'AEC permettrait de répondre aux besoins locaux et régionaux.
- L'AEC réseau n'a pas de couleur propre au Collège, ce qui augmente la ressemblance avec le DEC.
- Le fait que l'AEC vise les mêmes compétences que celles visées par le DEC résulte de la volonté de ne pas niveler vers le bas.
- Si cette formation n'est pas offerte par le Collège, d'autres cégeps le feront.
- La valorisation des personnes techniciennes en éducation à l'enfance doit être renforcée, principalement dans le cas des personnes inscrites au DEC.
- L'AEC répond aux besoins des personnes immigrantes qui souhaitent intégrer le marché du travail rapidement.

Nathalie Honoré, appuyée par Julie Lamonde, propose :

« de maintenir la décision du conseil d'administration prise le 18 mars 2025 relativement à l'adoption du cahier de programme de l'attestation d'études collégiales (AEC) en *Techniques d'éducation à l'enfance* (JEE.0K), permettant ainsi au Collège de poursuivre ses démarches pour offrir ce programme. »

Une demande de vote est formulée.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 10 voix
- Contre : 2 voix
- Abstention : 1 voix

CA 46 (2024-2025)

La proposition est adoptée à la majorité.

07.10 Informations et divers

Avis de motion est donné pour une modification prochaine des règlements suivants :

- *Règlement sur les activités d'approvisionnement (n° 7)*
- *Règlement de gestion financière (n° 8)*
- *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement (n° 17)*

Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier

- Accordons à chaque mets son vin : 2 mai
- Courses de La Lièvre : 11 mai
- Vélo-Golf : 9 septembre prochain au profit du Département d'inhalothérapie.

Rappel du sondage sur le déroulement des assemblées à l'intention des membres qui ne l'auraient pas encore rempli.

07.11 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Steeve Lavoie, appuyé par Pier-Luc Chayer, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 18 h 35. Elle sera suivie par la formation portant sur *le parcours d'une personne étudiante au Collège*, offerte par des membres de la Direction de la vie étudiante et de la Direction des études.

Carmen-Gloria Sanchez
Présidente

Diane Bournival
Secrétaire